

Date de la convocation : 20 octobre 2022
Nombre de délégués en exercice : 66



Etaient présents :

Délégués titulaires :

Lydie ALTHAPÉ, Mohamed AMARA, Muriel BAREILLE, François BAYROU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Michel BERNOS, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Frédéric CLABÉ, Jean-Yves COURREGES, Jean-Marc DENAX, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Claude FERRATO, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Jean LABOUR, Daniel LACRAMPE, Sandrine LAFARGUE, Jean-Yves LALANNE, Francis LANSALOT-MATRAS, Patrice LAURENT, Jean-Simon LEBLANC, Marlène LE DIEU DE VILLE, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Monique MOULAT, Marie-Claire NÉ, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Carine SARRIQUET, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Charles PELANNE (a suppléé Isabelle LAHORE), Jeanine LAVIE-HOURCADE (a suppléé Philippe LALANNE), Jean LACOSTE (a suppléé Monique SEMAVOINE), Philippe LACROUX (a suppléé Jean-Marie BERCHON), Jean-Pierre GARROCCQ (a suppléé Fernand MARTIN).

Etaient représentés :

Martine RODRIGUEZ a donné pouvoir à Jean-Marc DENAX, Bertrand VERGEZ-PASCAL a donné pouvoir à Patrice LAURENT.

Etaient excusés :

Christelle BONNEMASON-CARRERE, Marie-Pierre CABANNE, Marc DUFAU, Emmanuel HANON, Claude LACOUR, Yves LARROUTURE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Michel OLIVÉ, Marc OXIBAR, Nicolas PATRIARCHE, Francis PEES, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Josy POUEYTO, Valérie RAMEAU, Didier REY, Eric SAUBATTÉ, Marc SEGUIN, Alain TREPEU.

Etaient absents :

Henri BELLEGARDE, Katty BROGNOLI, Serge CASTAIGNAU, Didier LARRAZABAL, Jérôme MARBOT, Elisabeth MIQUEU.

Secrétaire de séance : Carine SARRIQUET

**N°12 – LANCEMENT D'UNE ÉTUDE RELATIVE A L'EAU POTABLE
ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN BEARN**

Rapporteurs : Jean-Paul CASAUBON, Marie-Claire NÉ

Mesdames, Messieurs,

Le Pays de Béarn souhaite engager une étude prospective sur la ressource en eau potable, visant à sécuriser la ressource. Le périmètre de cette étude correspondrait au Béarn et intégrerait également des territoires limitrophes (Pays basque, Bigorre, Landes) qui fournissent ou importent de l'eau. Dans ce cadre, le Pays de Béarn souhaite s'associer aux syndicats d'eau potable mais également aux partenaires locaux : l'Agence de l'eau, le Département des Pyrénées atlantiques, l'Institution Adour, l'Agence régionale de santé et la DDTM.

En effet, le Béarn fait face à des tensions sur sa ressource en eau potable, qui vont être amenées à se renforcer dans les prochaines années avec le réchauffement climatique. Cette étude permettrait pour chaque intercommunalité d'anticiper les évolutions de compétence prévues par la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2026.

Dans ce contexte, l'étude « Eau potable et changement climatique » se déclinerait en 4 phases :

- Phase 1 : Etat des lieux des ressources et de leur système d'exploitation ;
- Phase 2 : Bilan prospectif de l'adéquation besoins/ressources en prenant en considération les impacts du changement climatique et les projections démographiques en Béarn ;
- Phase 3 : Analyse des possibilités d'interconnexions intra et extra territoire ;
- Phase 4 : Scénarios d'amélioration et d'optimisation pour sécuriser la ressource en eau / identification de nouvelles ressources mobilisables.

La réalisation de cette étude nécessitera le concours d'une assistance à maîtrise d'ouvrage d'une part et le recrutement d'un prestataire spécialisé d'autre part.

Afin de bénéficier d'un appui financier pour réaliser ce projet, le Pays de Béarn souhaite solliciter ses partenaires et élaborer un plan de financement permettant de lancer cette étude.

C'est ainsi qu'il est proposé au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :

1 – Autoriser Monsieur le Président à rechercher des financements pour mener cette étude ;

Et, sous réserve de l'obtention de 90% de financements extérieurs :

2 – Autoriser le lancement de cette étude, le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'un prestataire spécialisé ;

3 – Prévoir les crédits correspondants aux Budgets 2023, 2024 et 2025.

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

François BAYROU